

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 25 (1995)

**Artikel:** Le Jubilé de la Réformation de 1835 à Genève "Religion-Patrie-Tolérance"

**Autor:** Lador, Mireille

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1002518>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Jubilé de la Réformation de 1835 à Genève « Religion-Patrie- Tolérance »<sup>1</sup>

par Mireille Lador

---

Toute étude de fête offre au chercheur qui l'entreprend une approche intéressante pour l'analyse d'une société prise à un moment donné.

Faisant suite aux travaux de Mona Ozouf sur les fêtes révolutionnaires<sup>2</sup>, Alain Corbin, dans ses recherches sur celles du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, conclut que la fête constitue un « observatoire privilégié »<sup>3</sup> pour saisir les tensions, les attentes et les espérances d'une communauté.

De plus, l'étude d'une commémoration comme celle du Jubilé de 1835 fournit deux informations à celui qui l'étudie. Premièrement, l'événement fêté (ici 1535) le renseigne sur ce que la collectivité a choisi comme fondamental et constitutif de son identité dans le lot des faits passés qui jalonnent son histoire. L'événement sert donc de point de référence dans la dynamique de l'identité toujours en mutation. Deuxièmement, il lui indique les valeurs auxquelles cette société s'identifie, car l'événement fêté va être réactualisé, adapté aux besoins et aux questionnements de la collectivité qui célèbre l'anniversaire.

---

<sup>1</sup> Conférence présentée à la Société d'histoire et d'archéologie le 25 avril 1996, et résumant les principaux points abordés dans un mémoire de licence intitulé : « *Religion-Patrie-Tolérance* », *le jubilé de la Réformation de 1835 à Genève*, Faculté des Lettres, Département d'histoire générale, Genève, 1995. Toutes les citations respectent l'orthographe de l'époque.

<sup>2</sup> Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1976.

<sup>3</sup> Sous la direction d'Alain Corbin, « La fête souveraineté », in *Les Usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 38

Dès lors, il s'agit, pour le chercheur, de cerner le lien qui peut exister entre le désir de commémorer et la représentation de l'objet de cette fête dans l'imaginaire collectif. Car la commémoration pourrait se définir comme étant la représentation qu'une société se donne d'elle-même, en investissant le domaine du symbolique à travers cet événement.

Dans le cas du Jubilé de 1835, la célébration fête les débuts de la Réforme à Genève et, plus précisément, la date du 20 août 1535, à savoir la décision du Conseil des Deux-Cents d'abolir la messe à Genève. En cela, les organisateurs s'inscrivent pleinement dans la lignée de leurs prédecesseurs, puisque les jubilés antérieurs fêtaient cette même date. Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle et sur une proposition de Charles Borgeaud, qu'un changement s'opérera en faveur du 21 mai 1536, c'est-à-dire de l'adoption de la Réforme par le Conseil général.

Mais, à la date qui nous occupe, la Compagnie des Pasteurs (les commanditaires de la fête) suit scrupuleusement la tradition et prépare une commémoration sur trois jours, les samedi, dimanche et lundi 22, 23, 24 août 1835. Concrètement, la fête est organisée par le Comité mixte, composé de 5 pasteurs et de 10 laïcs, dans lequel nous retrouvons des noms connus comme Choisy fils, Basset fils, Duby père, Diodati, Dupan Sarasin, De la Rive-Duppa, Fazy-Pasteur<sup>4</sup>.

La fête comprend quatre moments forts :

1<sup>o</sup>) Les trois conférences ecclésiastiques : les pasteurs avaient envoyé des invitations aux représentants des églises protestantes étrangères, toutes tendances confondues (calvinistes, luthériennes, zwingliennes, revivalistes). Cent cinquante-huit personnes se déplaceront pour l'occasion et discuteront des « *progrès possibles du protestantisme et des moyens à envisager pour la consolidation du mouvement réformé* »<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> La biographie de ces personnes figure en fin de mémoire dans les annexes.

<sup>5</sup> *Jubilé de la Réformation de Genève, août 1835, Historique et Conférences*, Genève, 1835, p. 108. Cette question ne sera pas exposée dans cet article. Pour plus d'informations sur le sujet, voir le mémoire de licence cité plus haut, chapitre I<sup>er</sup>.

2°) La fête de la Jeunesse, le samedi 22 août, où les enfants reçoivent une petite médaille frappée à l'occasion du Jubilé, et où chaque aîné de famille se voit offrir un livre de Cellérier fils expliquant les débuts de la Réforme.

3°) Les cérémonies religieuses le samedi et, surtout, le dimanche 23 août.

4°) La fête dite « spontanée » du dimanche soir. Organisée par la population, et non par les pasteurs, elle se déroule avec tous les ingrédients d'une fête populaire : illuminations des façades, danses, chants, banquets.

Après ce bref descriptif, nous allons nous attacher à suivre la stratégie développée par la Compagnie des Pasteurs pour organiser cette fête, en essayant de dégager non seulement les attentes que les organisateurs pouvaient avoir envers cet anniversaire, mais aussi les raisons de ces attentes. Pour cela, l'analyse se découpe en deux périodes, à savoir, celle de la préparation de la fête, et celle de la fête elle-même.

## La préparation

Lorsque la Compagnie des Pasteurs envisage pour la première fois la préparation de la commémoration en 1828, elle doit tenir compte de changements importants survenus dans la cité depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, en 1815, pour que la République de Genève puisse se rattacher à la Suisse, les grandes Puissances avaient opéré une modification du tracé territorial pour obtenir une frontière cohérente et défendable. Cette modification et cet agrandissement physique du territoire avaient impliqué l'inclusion de communes catholiques dans le canton de Genève, et la nécessité pour le gouvernement genevois de pourvoir aux frais du culte romain. Par équité envers ses citoyens, catholiques comme protestants, le Conseil d'État se devait donc de conserver une ligne directive de neutralité sur le plan confessionnel.

La toute nouvelle accession des catholiques au rang de citoyens genevois n'avait pas manqué de poser quelques questionnements et réticences aux protestants, attachés à l'image de leur cité calviniste. Mais, probablement, ce qui avivait le sentiment d'incré-

dulité et de méfiance vis-à-vis des catholiques restait en définitive les menées du curé Vuarin.

En effet, depuis des années, Jean-François Vuarin (1769-1843), Savoyard, défend par tous les moyens les droits des catholiques de Genève. Il est persuadé, et cherche à en convaincre ses collègues et supérieurs, que le gouvernement, de mèche avec la Compagnie des Pasteurs, comploté en secret pour convertir les « nouveaux citoyens ». Il ne cesse d'envoyer des lettres au nonce apostolique et au Pape pour dénoncer les « préjugés » des autorités et de l'administration à l'encontre des catholiques.

L'approche du Jubilé donne probablement du mordant au curé Vuarin. De concert avec le clergé catholique genevois dans son ensemble, excepté un curé, il fait paraître le 30 juin 1835, une brochure intitulée « *Mémoire présenté à Monseigneur l'Évêque de Lausanne et de Genève, par le clergé catholique du canton de Genève, sur les pièges tendus par l'hérésie à la foi de la population catholique* »<sup>6</sup>. Ce mémoire décrit les tentatives de conversion entreprises sur des catholiques, par le biais de l'instruction publique et des œuvres de charité protestantes. Ces agissements créent un climat de suspicion à la veille de la fête. Les uns se demandent si les autres vont les laisser célébrer la Réformation. Des rumeurs circulent, qui accroissent l'incertitude. On parle de l'existence d'un groupe d'hommes armés en cachette, de pompe à eau empoisonnée, du pain de la Communion qui pourrait être rempli d'arsenic.

Nous voyons que le climat est tendu, et une question s'impose : comment les organisateurs vont-ils pouvoir présenter cette fête, qui, en raison de son objet, exclut d'office une partie de la population ? Comment vont-ils créer une union nationale autour de cet événement, alors que son origine concerne une désunion, un schisme ?

Face à cette situation, la Compagnie des Pasteurs va élaborer et diffuser par le biais des réseaux qu'elle connaît (publications, sermons, cours de chants religieux, conférences, brochures, etc.) un

---

<sup>6</sup> *Mémoire présenté à Mgr. l'Évêque de Lausanne et de Genève par le clergé catholique du canton sur les pièges tendus par l'hérésie..., Genève, 1835.*

appel à la tolérance. L'objectif consiste à demander aux catholiques de respecter l'héritage des protestants et de les laisser célébrer se-reinement le Jubilé. De même, ils vont inciter les protestants à ne pas succomber aux provocations du curé Vuarin et à ne pas répéter les exactions des débuts de la Réforme. Pour cela, la Compagnie des Pasteurs va entreprendre une relecture du XVI<sup>e</sup> siècle à la lumière des événements qu'ils sont en train de traverser. Cellérier fils, dans son ouvrage offert à chaque famille protestante lors de la fête de la Jeunesse, s'insurge : « *Pourquoi troubler ainsi l'ordre de la ville, effrayer les prêtres et faire aux catholiques injustices et violences ? Fallait-il brusquer la Réformation, sans songer aux zélés catholiques du dedans et du dehors ?* »<sup>7</sup>. Et d'être appuyé par le ministre Jacques Martin : « *Comparez ce qu'elle était autrefois [la religion catholique] avec ce qu'elle est maintenant, et sans vous laisser trop préoccuper de quelques actes isolés d'immoralité ou de fanatisme, voyez l'ensemble* »<sup>8</sup>.

En outre, pour ne pas exclure les catholiques de leur rhétorique, les pasteurs vont maintes fois utiliser le mot « chrétien » : « [...] nous ne nous bornerons pas à nous dire *Protestans*, nous ferons mieux que cela, nous serons *Chrétiens*. Que l'étandard de la Réforme soit pour nous celui de l'Évangile ; écrivons-y le mot de tolérance, et demeurons fidèles à notre devise »<sup>9</sup>.

Ces exemples illustrent l'appel à la tolérance lancé par la Compagnie des Pasteurs.

Un autre changement, important aux yeux des pasteurs de 1835, consiste en un sentiment grandissant d'indifférence de la population envers la question religieuse. Ce fléchissement du sentiment religieux date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette constatation va donner lieu à de nombreuses discussions tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, discussions d'autant plus vives lorsqu'elles abordent le problème de l'existence du mouvement du Réveil à Genève. Cette présence suscite de vives inquiétudes au sein de la Compagnie des Pasteurs, car elle représente, à son avis, une menace d'éclatement du protestantisme.

<sup>7</sup> Jacob-Elisée CELLÉRIER, *Jubilé de la Réformation, histoire d'autrefois*, Genève, 1835, pp. 89 et 94.

<sup>8</sup> Jacques MARTIN, *Souvenirs du Jubilé pour la paroisse de Chêne*, Genève, 1836, p. 53.

<sup>9</sup> François-Alexandre RAMU, *Réflexions sur la tolérance des opinions en général*, Genève, 1835, p. 23.

C'est pourquoi les organisateurs vont utiliser la commémoration pour tâcher de resserrer les liens de la communauté protestante, mais, et ceci est important, sous la bannière de l'Église Nationale. Pour cela, les pasteurs vont miser sur le lien indissociable, à leurs yeux, entre la Religion et la Patrie. Leurs discours ne cesseront d'amalgamer ces deux concepts et de rappeler les bienfaits que la Réforme a apportés à la République.

« [Les Genevois] retrouvent en ce beau jour leur ancienne patrie, leur ancienne union, leur ancienne nationalité ; ils retrouvent mieux encore, ils retrouvent leur ancienne vénération pour la religion de leurs pères, pour cette religion qui les a faits citoyens et libres »<sup>10</sup>. Dans l'esprit des pasteurs, c'est grâce à la Réforme que la République de Genève est devenue « libre, prospère et lumineuse »<sup>11</sup>.

Pour contrer cette indifférence et resserrer les liens de la communauté, la Compagnie des Pasteurs va opérer ce que j'ai appelé un « pari », qui consiste à exalter le sentiment patriotique en rappelant aux citoyens leurs devoirs envers la République, pour raviver la flamme religieuse. Et de citer encore Cellérier fils : « *Soutenez la religion, sans laquelle les républiques s'écroulent et les peuples se meurent. Et pour soutenir la religion, soutenez les mœurs, les mœurs simples et modestes, les mœurs pures et austères, les mœurs républicaines. Sans mœurs, sachez-le bien, il n'y a point de religion et tôt ou tard, il n'y a plus de patrie* »<sup>12</sup>.

Ainsi s'élabore le « slogan » du Jubilé : « Religion-Patrie-Tolérance », qui sera répété, voire martelé, tout au long des discours des pasteurs. Cette répétition quasi obsessionnelle répond à un objectif précis, intrinsèque à toute fête : pour réussir à mobiliser toute une population en lui donnant pourtant l'illusion du libre choix de sa participation, pour que celle-ci éprouve de fortes émotions et que son esprit reste marqué par cet événement, il faut qu'elle ait reçu auparavant les messages des organisateurs, qui sont autant de « mots d'ordre ».

<sup>10</sup> *Historique et Conférences*, Genève, 1835, p. 71.

<sup>11</sup> Jacques MARTIN, *op. cit.*, pp. 41-42.

<sup>12</sup> Jacob-Elisée CELLÉRIER, *op. cit.*, pp. 212-213.

Si les pasteurs ont en tête ces deux objectifs, à savoir méanger la susceptibilité des catholiques et resserrer les liens de la communauté protestante pour contourner les difficultés qu'ils avaient identifiées dès le début, il reste qu'ils se retrouvent devant un obstacle inattendu par son ampleur : la neutralité gouvernementale. Ce non-engagement du pouvoir se manifesta dès la demande de financement de la fête en 1833. Après moult hésitations, le Conseil d'État refusa d'allouer la somme d'argent escomptée à la Compagnie des Pasteurs et lui proposa d'ouvrir une souscription nationale. Cependant pour que la fête puisse avoir lieu, les conseillers d'État, cette fois-ci à titre privé, ouvrirent généreusement leur portemonnaie.

Cette attitude montre l'ambiguïté dans laquelle se trouvaient ces hommes au pouvoir. Pour ne pas déroger au traité de Turin de 1816, qui constraint le gouvernement genevois à une stricte neutralité sur le plan confessionnel, il leur est impossible de financer la fête, comme cela a été le cas lors des Jubilés précédents. Mais, individuellement et personnellement convaincus de la nécessité de la tenue de cette célébration, ils participent de bonne grâce à la première souscription, qui restera confidentielle à cette époque.<sup>13</sup>

Cette ambiguïté, ce tiraillement vont se manifester en d'autres occasions encore, comme lors du refus de l'annonce d'illumination de Saint-Pierre, ou plus grave aux yeux des pasteurs, lors du refus de déplacer la plaque de 1535 commémorant les débuts de la Réforme, de la Bibliothèque Publique, où elle avait été mise par les autorités françaises pendant l'Annexion, à la cathédrale Saint-Pierre.

Le lieutenant Cramer résume admirablement bien les difficultés rencontrées à ce propos dans une lettre du 15 août 1835, adressée au syndic Jean-Jacques Rigaud, alors à la Diète :

Nous avons eu hier à la Commission d'État une discussion assez délicate sur l'inscription de 1535, que le Consistoire veut porter de la Bibliothèque dans St-Pierre [...] le fond est une inscription bonne pour son temps, mais où le Pape, reconnu aujourd'hui pour chef de l'Église par la moitié du monde Chrétien, et pour souverain temporel pour tout le monde, est traité d'Antéchrist et où il est question du clergé catholique sous le nom de *fugatis hostibus*.

<sup>13</sup> Archives de la Compagnie des Pasteurs. *Première souscription pour le Jubilé de la Réformation*, 20 mai 1834.

Cela nous a paru unanimement mal sonnant à rétablir en 1835, car il est question de l'enca- drer dans des ornemens sculptés avec cette inscription « Restaur. 1835 ». [...] On s'est donc résumé, dans la Commission, à proposer pour lundi au Conseil d'État, de répondre en ce sens à la Société Économique, en ajoutant que si elle juge convenable de faire placer dans l'Église, à l'occasion du Jubilé, une inscription inoffensive pour rappeler la date de la Réformation, on n'y verrait pas d'inconvénient. Cependant, Christiné [un des deux conseillers catholiques en 1835] a objecté à ceci que chaque année cette Église sert, dans deux occasions au moins, à des événements publics réunissant les deux cultes, et que comme Catholique, il aurait avec regret, et le tout alambiqué dans des soupirs et des réticences qui ont fait sauter M. De Roches et qui l'ont poussé à une tirade assez vive *ad hominem*.<sup>14</sup>

Les deux fêtes étaient les cérémonies des Promotions et du 31 décembre. Le déplacement de la plaque n'eut pas lieu.

Par ces exemples, nous voyons que le Conseil d'État et la Compagnie des Pasteurs se heurtent à une conception de la fête complètement différente. Pour le gouvernement, du fait des tensions avec le clergé catholique et pour « *préserver [leur] responsabilité des suppositions malveillantes qu'on énoncera de divers côtés après coup s'il arrive quelque conflit facheux* »<sup>15</sup>, la fête doit être la plus discrète possible et rester dans les églises, alors que pour les organisateurs, au contraire, il convient que la commémoration soit la plus visible possible, afin de marquer leur force et leur présence dans la Cité. Et les refus successifs du Conseil d'État vont non seulement freiner, voire bloquer certains désirs des pasteurs, mais aussi générer, et ceci à titre d'hypothèse, un sentiment d'incompréhension et d'abandon au sein de la Compagnie.<sup>16</sup>

### La fête

Néanmoins, et malgré ces obstacles, la fête a lieu du 22 au 24 août. Nous avons vu précédemment les discours élaborés par la Compagnie des Pasteurs pour que la commémoration puisse se dérouler calmement, nous allons voir maintenant la concrétisation de ces discours et la fonction des symboles utilisés dans l'organisation du dimanche 23 août.

---

<sup>14</sup> Archives d'Etat de Genève, [AEG], *Papiers J.-J. Rigaud*, 1<sup>re</sup> série, liasse 15, fol. 281 ss.

<sup>15</sup> AEG, *Papiers J.-J. Rigaud*, fol. 267 ss.

<sup>16</sup> Nous reviendrons plus en détail sur cette question dans la conclusion.

L'emploi de symboles est important, car ils condensent en un minimum d'éléments l'ensemble des charges émotives. Cependant, pour qu'ils trouvent force et sens et qu'ils soient compris de la population, ils doivent posséder une histoire propre. C'est le cas de la Clémence, célèbre pour son rôle d'annonciatrice d'événements graves, importants et marquants de la République. Le fait de la laisser entamer et finir seule son carillon dans l'aube du dimanche, imprima un sentiment de solennité que la population comprit parfaitement, puisque plusieurs personnes se levèrent exprès pour l'écouter.<sup>17</sup>

De même, l'ordonnance identique des offices religieux du dimanche matin dans les quatre temples (Saint-Pierre, Saint-Gervais, Fusterie, Madeleine) – même prière, même chant, même intervention du chœur, et déroulement similaire du sermon – trahit le désir de susciter une émotion intense ressentie par tous au même moment, créant ainsi, grâce à la simultanéité, une impression de communion.

Les organisateurs eux-mêmes n'oublièrent pas de participer à l'élaboration des symboles. Les pasteurs portaient, lors de tous les services divins, leurs robes noires, des gants blancs et se présentèrent aux temples en cortège. Les laïcs faisant partie de l'organisation s'habillèrent aussi en noir et portèrent la cocarde rouge et jaune.

Cette mise en scène contient un sens évident. Outre le rappel constant du caractère national de la fête, elle permettait de présenter au peuple de Genève les commanditaires du Jubilé comme un corps uni et très visible.

Cette énumération aide à comprendre les objectifs des pasteurs, à savoir créer un sentiment d'unité, de cohésion, de fusion, de communion au sein de la collectivité.

Suivit la fête dite « spontanée » du dimanche soir. La presse de l'époque signale l'aspect improvisé et charmant de cette fête. Les habitants des quartiers s'étaient cotisés pour illuminer leurs

---

<sup>17</sup> Catherine FAVRE-BERTRAND, *Journal intime : octobre 1832 à mars 1842*, Bibliothèque Publique et Universitaire [BPU], Ms fr 4475.

maisons et les fontaines, placer des arcs de triomphe faits de fleurs et de feuillage. « *Vers 10 heures, les habitans ont fait placer des tables tout au long de la principale rue, et y ont fait servir leur soupé pour le prendre en commun.* »<sup>18</sup> « *Puis des danses avaient lieu sur toutes les places publiques ; des morceaux d'harmonie y étaient exécutés [...] c'étaient partout des promenades de jeunes gens portant des torches allumées, tirant des pétards, des coups de fusils, faisant entendre des chants patriotiques, des cris de “Vive la liberté”* »<sup>19</sup>.

Il est à signaler qu'aucun désordre ne vint troubler cette journée. Le lieutenant Cramer rassure le Syndic Rigaud le 24 août en lui écrivant : « *la journée de hier a été admirable [...], les démonstrations extérieures n'ont pas donné lieu au moindre désordre, au moindre accident ; des devises, pas une injurieuse, sauf un grand portrait de Vuarin en pied perché au-dessus de la maison, mais sans inscription et qui pourrait donner à la rigueur pour un Calvin engraissé*

<sup>20</sup> ».

L'appel à la tolérance a été entendu par la population catholique et protestante. Les transparents<sup>21</sup> signalés par les journaux de l'époque en sont de bons témoignages. Certains sont tout à fait évocateurs de l'état d'esprit dans lequel la population semblait se trouver ce soir : « Honneurs aux Réformateurs », « Tolérance et Liberté », « C'est ici que Froment proclama la liberté civile et religieuse », « L'intolérance n'a pas d'amis à la rue du Paradis »<sup>22</sup>. Tels des slogans, ils deviennent la traduction populaire des messages des pasteurs et martèlent à leur manière les mots-clés du Jubilé « Religion-Patrie-Tolérance ».

Nous pouvons donc penser que les messages de la Compagnie des Pasteurs ont trouvé un écho favorable dans la population et que les réseaux de diffusion des discours des pasteurs ont été efficaces.

<sup>18</sup> *Le Fédéral*, 28 août 1835, pp. 1-2.

<sup>19</sup> *Le National Genevois*, 26 août 1835, p. 4.

<sup>20</sup> AEG, *Papiers J.-J. Rigaud*, 1<sup>ère</sup> série, liasse 15, fol. 312 ss.

<sup>21</sup> Les transparents sont des sortes de tableaux sur toile, illuminés par derrière qui mettent ainsi en relief le motif.

<sup>22</sup> *Le National Genevois*, 26 août 1835, p. 3 et Jacques MARTIN, *op. cit.*, p. 75.

Néanmoins, au vu des difficultés qui ont parsemé la préparation de la commémoration, comment cela se fait-il qu'aucun incident ne soit venu troubler le cours des festivités ? Y a-t-il eu surestimation des tensions par les instances politiques ? Les organisateurs ont-ils été particulièrement habiles à déjouer les obstacles ? Le clergé catholique a-t-il abandonné ses velléités ? La réponse n'est pas facile à donner. Il est possible que le gouvernement genevois ait quelque peu surestimé les « mauvaises » intentions du clergé romain, et surtout de son emprise sur les catholiques en général. L'affaire du « Mémoire », paru peu de temps avant la célébration, et les rumeurs véhiculées dans la population ont mis le pouvoir en émoi, faussant peut-être une appréciation sereine de la situation. De plus, nous pouvons émettre l'idée que les pasteurs, de par leur fonction, se trouvant plus proches de la population étaient plus à même de juger des dangers réels.

La fête fut une réussite, du moins, c'est ce qui ressort des comptes rendus des pasteurs. Il nous est difficile de nous faire une opinion exacte sur l'adhésion des gens aux discours des pasteurs. Néanmoins, les réunions jubilaires organisées par la population donnent un bon aperçu de l'écho qu'a suscité le Jubilé. Ces agapes suivirent de près la fin du Jubilé et se poursuivirent jusqu'à fin décembre 1835. Elles consistaient essentiellement en une réunion d'hommes ou de femmes qui partageaient un repas, généralement en présence d'un pasteur invité, et faisaient la part belle à la sociabilité. Au départ, ces réunions exprimaient un désir de perpétuer l'élan de régénération religieuse qu'avait engendré le Jubilé. Mais petit à petit, d'autres éléments vinrent s'y ajouter, comme par exemple, la présence de plus en plus importante de catholiques, une expression de patriotisme davantage marquée et l'apparition de revendications politiques, comme l'abolition du cens ou une plus grande démocratie, transformant ainsi ces réunions en plate-forme politique dont le gouvernement se devait de tenir compte<sup>23</sup>.

Pour revenir au fameux slogan « Religion-Patrie-Tolérance », nous constatons que ces mots sont repris, lors de ces

<sup>23</sup> « Formant des voeux ardents pour qu'une nouvelle réforme politique, adaptée aux besoins et aux lumières de notre époque, vienne bientôt compléter la somme de bonheur que possède déjà notre beau pays » [...] « Sinon [le Jubilé] n'aurait été qu'un mouvement aristo-gastro-théocratique », *Le National Genevois*, 22 novembre et 12 décembre 1835.

réunions, mais avec une connotation et peut-être une priorité différentes. La réunion du 5 décembre réunissant 1400 hommes au Grenier à blé de Rive fêta autant la Réforme que l'Escalade. Jacques Martin raconte : « *De ma vie, je n'oublierai ce moment. Ces quatorze cents citoyens debout, tête nue et en silence, recevant le Conseil et la Compagnie des Pasteurs, c'était une scène de l'ancienne République. Le cœur battait. Et comme l'émotion devenait plus puissante encore, en découvrant au milieu de la salle et entourée de verdure, un cénotaphe où se lisait en caractères lumineux les noms des héros morts à l'Escalade !* »<sup>24</sup> C'est la fête de la Réformation et celle, toute prochaine, de l'Escalade. L'amalgame est significatif. C'est la fête de Genève et de la République. Un glissement s'opère légèrement, mais de manière perceptible. Si la religion domine pendant la commémoration du mois d'août, la patrie prend le relais lors des réunions jubilaires.

De même, alors que l'appel à la tolérance lors de la commémoration demandait essentiellement aux catholiques de laisser les protestants fêter leur Jubilé, celui évoqué lors des réunions jubilaires dit clairement le besoin d'unité et de cohésion de la population genevoise. Et la présence remarquée des catholiques montre ce besoin d'intégrer tous les citoyens dans la vieille Genève.

## Conclusion

Cet exposé a montré à quel point l'analyse d'une fête requiert une attention soutenue auprès du groupe organisateur. En effet, grâce à elle, nous avons pu dégager et mettre en évidence les attentes, projections et besoins de la Compagnie des Pasteurs en 1835. Ceux-ci peuvent se résumer en cette nécessité impérieuse de manifester leur présence et leur force de cohésion auprès de la population.

Cette commémoration leur a donc servi de test pour juger du degré d'adhésion des Genevois à l'Église Nationale Protestante, avec une nuance toutefois, car il s'agit de ne pas confondre adhésion et participation. À ce propos, nous rejoignons la prudence d'Alain Corbin, qui souligne que « *les tentations de la curiosité sont*

---

<sup>24</sup> Jacques MARTIN, *op. cit.*, p. 109.

*trop vives, les pressions trop fortes [...] pour que l'on puisse attendre du compte rendu officiel de la fête de la souveraineté la mesure d'une opinion publique »<sup>25</sup>.*

En revanche, l'anniversaire va obliger les pasteurs à redéfinir leur rôle dans le nouveau contexte genevois (adhésion à la Suisse et intégration des catholiques), ainsi qu'à reconsiderer leur poids dans la sphère politique. Et nous pouvons nous demander si les refus réitérés du Conseil d'État lors de la préparation du Jubilé n'ont pas engendré un sentiment d'abandon chez les ecclésiastiques, habitués qu'ils étaient à être appuyés par le gouvernement dans chacune de leur démarche. Quant bien même ces pasteurs étaient au courant de la neutralité dans laquelle le gouvernement devait se confiner, il reste que l'élaboration de la commémoration constitua leur première expérience concrète de ce que signifiait cette neutralité. Et peut-être que cette expérience, confirmée par de nouveaux recensements de la population montrant l'accroissement rapide du nombre de catholiques par rapport aux protestants, a pu causer une certaine crispation, et que dès lors, cette crispation pourrait être une clé d'interprétation des revendications de quelques pasteurs pour un retour au Jeûne Genevois en 1837 et la constitution de l'Union protestante en 1842<sup>26</sup>. C'est une hypothèse que seule une étude approfondie sur la Compagnie au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pourrait confirmer ou infirmer.

Mais, au-delà des préoccupations des pasteurs, l'analyse de ce groupe a permis de mettre en évidence le besoin d'unité ressenti par la population. Or seule une fête, par sa fonction intégratrice et sa capacité à toucher aux émotions et aux sens peut donner, l'espace d'un instant, l'illusion du bonheur, de l'harmonie et de la communion.

La tenue répétée de réunions jubilaires, dans lesquelles furent prononcés des discours de bienvenue aux catholiques et des revendications politiques, montre la nécessité urgente d'intégrer ces

<sup>25</sup> Alain CORBIN, *op. cit.*, p. 28.

<sup>26</sup> L'Union protestante était une association visant la défense des intérêts des protestants genevois. Pour plus de détails, voir Pierre-Alain FRIEDEM. « L'Union protestante genevoise (1842-1847) : une organisation de combat contre l'envalissement des catholiques », in *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, XVII (1982), Genève, 1983, pp. 315-371.

nouveaux concitoyens, afin qu'ensemble ils élaborent un projet de société pour faire face à l'avenir. D'où le glissement de priorité que nous avons observé, passant de la primauté de la Religion lors de la commémoration au mois d'août à une accentuation sur la Patrie pendant les réunions jubilaires, car seule la République pouvait intégrer cette nouvelle donne.

De ce fait, le fameux « pari » des pasteurs, c'est-à-dire l'utilisation constante de la Patrie pour réveiller des sentiments religieux fut donc partiellement en échec. Partiellement, car il faut nuancer. La commémoration suscita un certain regain de religiosité, et les banquets en sont une forme, même détournée. De plus, il semble que le Jubilé ait rencontré un écho important parmi la population, si l'on en croit les publications et brochures, postérieures à l'événement, qui y font référence. Et ceci tient peut-être au fait que, par leurs messages, les pasteurs avaient réactualisé une « certaine image de Genève », marquant ainsi la pleine adéquation de leurs propositions avec les attentes secrètes de la communauté.